

Comice agricole de Noailhac du samedi 3 août 2019

Compte-rendu de la réunion préparatoire du vendredi 26 avril

Un point est fait sur les développements intervenus depuis la réunion précédente, et diverses questions sont discutées à cette occasion :

- **Emplacement des manifestations :**

- Le champ des noyers (Germane) accueillera la présentation des animaux en concours (secteur sud), l'exposition de matériel agricole et les démonstrations de chiens de troupeaux (secteur nord). Robert Germane (propriétaire) et Mickaël Coupé (fermier) ont donné leur accord. Les véhicules des exposants stationneront sur le secteur ouest, en retrait des enclos d'animaux.

Les agriculteurs mettront en place un plateau pour les animations / remise des prix.

- Le pré de la grange Decroix accueillera les chapiteaux des repas (casse-croûte et déjeuner). Jean-Claude Decroix et Monique Bousseyrroux ont donné leur accord.

- Le « triangle communal » sera consacré au parking visiteurs, à l'exception d'une partie réservée à l'entrée sur la gauche pour l'installation de la moissonneuse batteuse d'Yvon Arlie qui procèdera à des démonstrations.

- La buvette devrait être installée sur la route, dans le secteur du rondpoint de la patte d'oie, ou à proximité immédiate.

- **Location des chapiteaux :** François Breil (Turenne) loue à la commune deux chapiteaux 23x5 m et 8x5 m à installer le vendredi matin (5 personnes) . Il faut vérifier auprès de F.Breil à quel moment il envisagerait le démontage.

- **EDF a été contacté pour l'installation d'une alimentation électrique.** Il faut fournir un plan et préciser la puissance requise (vérifier besoins traiteur, buvette, sono, camion frigo)

- **Matériel :** Nous avons réservé 10 tables et 50 chaises auprès de la mairie de Meyssac, complétant le matériel communal (20 tables et 200 chaises). Il faudrait réserver une vingtaine de barrières supplémentaires (en plus des 10 de la commune)

- **Animations :**

Outre la moissonneuse-batteuse précitée, les contacts ont été pris avec l'Association Corrézienne des Utilisateurs de chiens de Troupeaux pour organiser des démonstrations avec des ovins (en liaison avec Patrick Coupé). De plus, Caroline de Paysac confirme la participation d'un groupe de 5 musiciens qui animeront la journée (intervention bénévole contre repas fournis par la commune).

Il faut aussi obtenir confirmation de la participation de Christophe Chirol avec sa sono (il a déjà donné un accord de principe).

- **Subventions :**

La mairie a lancé une demande de subvention auprès du CD19 (montant annoncé 750€). L'association du Comice a déjà demandé le versement d'une subvention de 2000€ par la commune.

- **Organisation logistique des repas :**

L'option est prise d'avoir recours à un traiteur pour les deux repas, les alternatives n'ayant abouti à aucun engagement précis.

Nous avons reçu des devis de l'Amuse-Bouche, qui vont faire l'objet d'échanges avec Thierry Simon. Les menus seraient arrêtés comme suit :

Casse-croûte (8h30/10h00) : soupe (légumes /pain), tête de veau sauce gribiche et p.de t., un fromage, (pas de dessert) – vin carafe fourni par la commune + bouteilles à vendre. Casse-croûte vendu 12 €.

Déjeuner (à compter de 12h30) : melon et jambon serrano, entrecôte/ frites, cabécou et salade, tartelette fruits cuit. Repas vendu 15/16 €- vin bouché en sus (5 à 6 € selon qualité).

Pour les deux repas, les convives se serviront sur plateaux-repas à partir d'un buffet tenu par les bénévoles de la commune (un par plat servi). 2 ou 3 bénévoles supplémentaires seront à disposition du traiteur pour la coordination, logistique plateaux, couverts, verres serviettes, eau, vin, etc..

L'apéritif avant déjeuner est organisé et servi par les représentants de la commune aux personnalités et invités de l'association du Comice agricole.

- **Buvette :**

Bertrand Issartier va interroger Les3Caves et Camille Maurie/ Emilie Léonard vont interroger V&B pour un devis intégrant :

Le prêt du barnum + tireuse double bec + Un meuble bas frigo + 20 fûts de bière, + 250 (cocas, Ice Tea, Oasis), + 150 (Perrier, Orangina) + 7 cartons de champagne. Avec engagement sur les conditions de reprise des invendus.

Il faudra un camion frigo pour stockage au frais : se renseigner pour un prêt par le brasseur, ou par le traiteur ? Ou éventuellement, réserver location via Marché U ou autre grande surface.

Le montage de la buvette (et démontage) est aussi à prévoir.

Pour la gestion de la buvette, le maire propose une prise en charge complète de l'organisation par les associations, avec une association référente qui s'occupe des encaissements et paiements de fournisseurs. Le résultat net serait partagé à 50%

pour la commune qui supporte l'ensemble des autres coûts (subventions données, locations d'équipements, déficit sur repas offerts aux organisateurs et personnalités, etc.). Le solde du résultat net pourrait aller aux associations, au prorata du nombre de bénévoles inscrits. Sur ce point les avis divergent. Il est convenu d'interroger Lagleygeolle pour voir comment les choses se sont passées lors du Comice d'il y a 2 ans.

Café : NMP dispose d'une machine à grande capacité et assurera la préparation et le service du café à la fin du repas de midi. De grands thermos seront mis à disposition à la buvette.

- **Constitution des groupes d'intervention de bénévoles :**

Il est nécessaire que les bénévoles qui souhaitent participer à cet événement rare pour la commune (le dernier Comice agricole à Noailhac était en l'an 2000) se manifestent et s'inscrivent pour les postes qui pourraient les intéresser. Cela concerne :

- Montage et démontage des chapiteaux et buvette : 4 à 5 bénévoles en plusieurs étapes.
- Aide logistique pour les casse-croûtes / repas : 6 à 7 bénévoles pour chacun des deux repas
- Signalisation, parking, communication, affichage : 4 à 5 bénévoles
- Électricité : 2 bénévoles
- Tenue buvette : entre 2 et 4 bénévoles selon les moments de la journée, par périodes de 2 heures
- Vente /Réservation des tickets repas : 2 bénévoles qui peuvent se relayer durant la matinée

Merci d'avance à ceux qui pourront consacrer un peu de temps à ce projet.

Inscriptions : à la mairie 05 55 25 42 09 ou mail : mairie.noailhac19@wanadoo.fr
ou auprès du maire : 06 80 17 03 31 ou mail : cmc.lassalle@orange.fr

- **Date de la prochaine réunion préparatoire :**
vendredi 24 mai à 20h30 à la Salle des Fêtes.